



Communiqué de presse
Diffusion immédiate

Le Centre-du-Québec enregistre

les plus grandes pertes de milieux humides

Drummondville, 16 janvier 2014 - Selon une étude commandée par le gouvernement et rendue publique récemment, c'est la région du Centre-du-Québec qui connaît les plus grandes pertes de superficie de milieux humides dans les Basses-terres du Saint-Laurent. En 20 ans, la région aurait déjà perdu plus de 20 % de ces milieux de grande importance pour l'environnement.

L'étude précise que les principales causes de ces pertes sont les activités sylvicoles (43,1%), agricoles (29,5%) et la culture de canneberges (19,6%).

« Il est clair que la réglementation actuelle ne réussit pas à protéger les milieux humides » explique Gilles Brochu, président du Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ). Le gouvernement du Québec reconnaît que la performance de la réglementation actuelle est inadéquate et prépare un projet de loi devant être déposée à l'Assemblée nationale au cours de 2014.

« Heureusement, nous pouvons nous réjouir de la mobilisation régionale pour répondre à la problématique, poursuit M. Brochu. Depuis 2011, le CRECQ sensibilise les élus et les intervenants régionaux touchés par l'enjeu de la protection des milieux naturels. La région se prend en main de façon proactive. Nous avons développé un plan de gestion des milieux naturels et des orientations pour y arriver. Plusieurs actions sont déjà en cours de réalisation. Il est évident que la conservation des milieux naturels repose sur l'implication de la collectivité. »

La majorité des milieux humides de la région sont des tourbières ou des marécages. Bien que la loi soit en vigueur depuis plus de 20 ans, plusieurs propriétaires ignorent encore que la Loi sur la qualité de l'environnement les oblige à obtenir un certificat d'autorisation avant l'exécution de tous travaux dans un milieu humide ou hydrique. Contrairement à la croyance populaire, il n'est pas toujours facile d'identifier la présence d'un milieu humide. Il est possible de consulter la plus récente cartographie sur le site internet de Canards illimités :

<http://www.canards.ca/votre-province/quebec/programmes-et-projets/centre-du-quebec/>

Il est également possible d'obtenir plus d'information sur le sujet sur le site internet du CRECQ : (www.crecq.qc.ca).

Le CRECQ

Organisme à but non lucratif créé en 1997, il regroupe de nombreux intervenants provenant de plusieurs secteurs d'activité (institutions, entreprises, groupes environnementaux, individus, etc.) et intéressés à la protection de l'environnement et au développement durable. L'organisme est reconnu officiellement comme l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière d'environnement régional. Il favorise une approche de concertation en vue de trouver des solutions aux problèmes environnementaux du Centre-du-Québec.

Pour information :

Isabelle Bonsant

CRECQ

819 475-1048 #210

info@crecq.qc.ca